

Annexe 1 – PRESTATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Le Directeur exécutif du Groupe de coopération internationale des universités brésiliennes - GCUB, dans l'utilisation de ses attributions légales, considérant la signature du Mémorandum d'accord entre le GCUB et l'Organisation de coopération du Sud, comprend les renseignements suivants pour l'appel de demandes GCUB MOB 001/2024:

1. Que l'Organisation de coopération du Sud s'associe au GCUB pour financer jusqu'à **400 (quatre cents)** allocations uniques pour les candidats sélectionnés dans le cadre de l'appel à candidatures 001/2024 du programme GCUB MOB, qui sont citoyens des États membres de l'Organisation de coopération du Sud.
2. **L'indemnité unique est de 1500 US\$ (mille cinq cents dollars)**, et est versée aux candidats sélectionnés, en devise brésilienne, selon le taux de change officiel le jour du dépôt effectué par l'Organisation de coopération du Sud au GCUB.
3. La sélection des 400 bénéficiaires sera effectuée par le Comité consultatif d'évaluation pour la sélection de la troisième phase de l'appel à candidature 001/2024 de GCUB-Mob.
4. La liste finale avec le résultat des 400 bénéficiaires maximum sera publiée à la même date que la publication du résultat final de l'appel à candidature 001/2024.
5. Ces dispositions font partie de l'appel de demandes 001/2024.

Brasilia, le 27 mai 2024.

Professeuse Rossana Valéria de Souza e Silva, PhD
Coordinatrice générale du programme GCUB-Mob
Directeur exécutif - GCUB